

COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE DU 14 JANVIER 2016

REPARTITION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT ET DE REMPLACEMENT

Premier degré RENTREE SCOLAIRE 2016

I - LA DEMOGRAPHIE SCOLAIRE

A la rentrée 2016, l'académie devrait accueillir **3 949 élèves de plus** qu'à la rentrée 2015. Cette augmentation des effectifs en enseignement élémentaire est concentrée sur les départements de l'Essonne et du Val d'Oise.

		YVELINES	ESSONNE	HAUTS DE SEINE	VAL D'OISE	ACADEMIE
pré-élémentaire	constat 2015	57 398	55 241	61 085	56 344	230 068
	prévision 2016	57 040	55 384	60 664	56 511	229 599
	évolution	-358	143	-421	167	-469
élémentaire	constat 2015	91 030	86 954	87 806	86 546	352 336
	prévision 2016	91 871	88 448	88 033	88 371	356 723
	évolution	841	1 494	227	1 825	4 387
CLIS	constat 2015	732	740	614	772	2 858
	prévision 2016	740	748	621	780	2 889
	évolution	8	8	7	8	31
TOTAL EFFECTIFS ELEVES	constat 2015	149 160	142 935	149 505	143 662	585 262
	prévision 2016	149 651	144 580	149 318	145 662	589 211
	évolution	491	1 645	-187	2 000	3 949

II - LE BUDGET 2016

L'académie bénéficie pour la rentrée scolaire 2016 de la création de 500 équivalents temps plein (ETP).

Il est proposé de répartir ces créations d'emplois comme suit :

- Démographie et rééquilibrage des dotations départementales : + 311 ETP
- Priorités nationales (plus de maîtres que de classes, accueil des moins de 3 ans, formation et remplacement, financement du surcoût des décharges de direction) : + 184 ETP
- Mesures diverses : + 5 ETP (plan autisme, service militaire volontaire, ESPE)

Sur la base de ces propositions, la répartition par département est la suivante :

	DEMOGRAPHIE et REEQUILIBRAGE	PRIORITES NATIONALES	EVOLUTION DE LA DOTATION 2016/2015
YVELINES	23	41	64
ESSONNE	120	41	161
HAUTS-DE-SEINE	-2	52	50
VAL-D'OISE	170	50	220
ACADÉMIE	311	184	495

Cette répartition prend en compte l'impact des évolutions démographiques, un rééquilibrage des dotations de façon à mieux tenir compte des disparités sociales et territoriales et un renforcement des moyens consacrés aux priorités nationales (plus de maîtres que de classes, accueil des moins de 3 ans, formation et remplacement, renforcement des moyens de direction).

EVOLUTION DES TAUX D'ENCADREMENT

Départements	P/E 2012	P/E 2013	P/E 2014	P/E 2015	P/E prévisionnel 2016 (*)
YVELINES	5,00	5,01	5,03	5,03	5,06
ESSONNE	4,97	4,95	5,00	5,01	5,06
HAUTS-DE-SEINE	4,93	4,93	4,94	4,95	4,99
VAL-D'OISE	5,06	5,08	5,06	5,08	5,16
VERSAILLES	4,99	4,99	5,01	5,02	5,07

(*) La répartition des moyens entre départements proposée pour la rentrée 2016/2017 a pour objectif d'atteindre des taux d'encadrement qui tiennent compte des différences de situations en matière économique, sociale et de structures du réseau des écoles sur le territoire de l'académie.